

La lettre d'information de la Section d'Ille et Vilaine



Honneur—Solidarité—Mémoire

Le mot du Président

Me Michel Poignard, Administrateur national de l'ANM ONM



Ce trimestre se termine avec à son actif les **Assises de la citoyenneté et de la solidarité**; une importante action mise en œuvre dans le cadre des **50 ans de l'ANMONM**. Elles furent une belle réussite. Le « **Ruban bleu** », notre revue annuelle - que pilote avec panache **Patrick Lefebvre-Dupuy**, notre Vice-Président chargé de la communication et du Pays malouin - vous retrace les moments importants des activités et de la vie de notre Section et regroupe des contributions de nos membres. Qu'ils en soient remerciés. C'était notre organe traditionnel de liaison, entre nous tous, avec la revue nationale « **le Mérite** ».

Aujourd'hui la densité des informations et les moyens de communications ont évolué et se font différemment. C'est pourquoi nous avons lancé début 2021 une **Lettre d'information trimestrielle** sous format numérique. La revue sur papier que nous vous adressons par courrier et les **Lettres** sont aussi consultables sur le site internet de l'ANMONM/section 035.

Notre comité directeur envisage qu'à partir de 2023, pour des raisons de coût et d'absence de sponsor, mais aussi de commodités, de regrouper ces deux médias en un seul : **Le Ruban bleu 35** qui garderait les mêmes rubriques afin de ne pas perdre en qualité des textes et gagner en efficacité des informations.

Après deux années difficiles, dues aux raisons sanitaires qui nous ont isolé nous constatons, tous, le besoin d'informations rapides et le souhait de reprendre une dynamique d'activités et de rencontres. C'est pourquoi, le Comité de section lors d'une prochaine séance sera appelé à voter pour modifier nos moyens de communications pour être au plus prêt de chacun.

Chers Compagnons, Chers amis, je vous souhaite à chacun d'entre vous une excellente fin d'année.

L'agenda de la section - calendrier prévisionnel -

- ◆ Comité directeur à Saint-Malo : 14 décembre 2022
- ◆ Assemblée générale de la section à Rennes : mars 2023
- ◆ 1ère Apéritif-visite d'entreprise sur Fougères : 1er semestre 2023
- ◆ Rencontre Inter-Sections Grand Ouest à Quimper (Finistère) : juin 2023
- ◆ Conférence Anniversaire de la mort du Général de Gaule à Rennes : novembre 2023

“Chaque génération se croit vouée à refaire le monde.

Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse” (Albert Camus)

Dans ce numéro

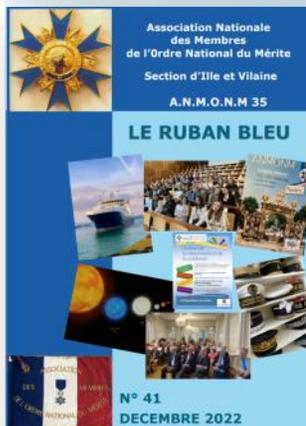
Editorial, L'agenda.....	1
Nos publications, Le Congrès national de Nancy.....	2
Les Assises de la citoyenneté et de la solidarité.....	3
Citoyenneté et fraternité.....	4
Actions vers la jeunesse ,SNU.....	5
Flash Info Sections	6
Flash Info inter-Sections Grand ouest	7
Implication de nos compagnons, Focus sur un des nôtres.....	8
Représentation des Comités sur le terrain	9
Nos Compagnons s'engagent.....	12
Carnet, Lectures	13
Courriers de nos compagnons et des Sections.....	15

Dernière minute

Appel de cotisation 2023
Merci de renouveler votre engagement à nos cotés
Voir Page 2

contact.onm35@gmail.com

Nos publications



Le Ruban Bleu

L'édition de *Ruban Bleu* n° 41 décembre 2022, est en cours. Merci aux contributeurs. Il vous sera envoyé le 15 décembre 2022.

La Lettre d'information de l'ONM35 Prochaine *Lettre n°9* en mars 2023.

La revue Le Mérite

La revue n°174 a inséré une brève sur les Assises du 20 octobre 2022 et un billet de *Dominique Luzurier* sur la rencontre inter-sections de Saint-Brieuc.

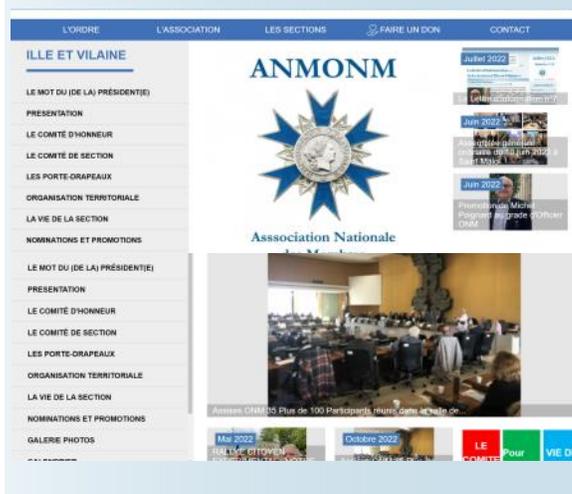
À venir: *Me Michel Poignard pour les 150 ans de Sciences Po Paris (1872-2022)*.

Le site internet ANM ONM 35

La page **Section Ille et Vilaine** est refondue, elle est active dans le nouveau site et actualisée régulièrement; consultez les **derniers événements** dans la vie de la section et notre **calendrier** sur

https://www.anmonm.org/sections/035_-_ile_et_vilaine/la_vie_de_la_section

www.anmonm.org



Assemblée générale annuelle de l'ANMONM 24 juin 2022—Nancy.

■ Résolutions adoptées

ANMONM - AG du 24 juin 2022 - Résultat des votes

N° de résolution	Texte de la résolution	nbre de voix POUR	nbre de voix CONTRE
Résolution N°1	Résolution N°1 - Approbation du rapport d'activité 2021 L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le rapport moral 2021	429	6
Résolution N°2	Résolution N°2 - Approbation des comptes 2021 L'assemblée générale ordinaire 2022, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2021. Elle donne quitus au trésorier, aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.	422	7
Résolution N°3	Résolution N° 3 - Approbation du projet de budget 2022 révisé L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le projet de budget révisé 2022.	358	63
Résolution N°4	Résolution N° 4 - Approbation du projet de budget 2023 L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le projet de budget 2023.	320	109
Résolution N°5	Résolution N° 5 - Modification du règlement intérieur L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve la modification des articles R22-1 et R22-2 du règlement intérieur. R22-1 « Le montant de la cotisation et sa répartition entre le siège et les sections sont fixés par l'assemblée générale nationale. La quote-part qui revient au siège doit lui être versée dans les conditions prévues à l'art R23 2 ^e alinéa. Les cotisations sont dues pour l'année civile. Les nouveaux adhérents admis après le 1 ^{er} octobre sont exonérés pour l'année en cours. » R22-2 « La répartition de la contribution des sympathisants entre le Siège et les sections est fixée par l'assemblée générale nationale »	343	86
Résolution N°6	Résolution N° 6 - Approbation du montant de la cotisation L'assemblée générale ordinaire 2022 fixe le montant de la cotisation annuelle des membres titulaires à 35 € dont 20€ pour le siège. Les cotisations à vie ainsi que les contributions des sympathisants seront actualisées en conséquence. Membre à vie : 700 € (Siège 400 € /Section 300 €) Sympathisants catégories de 1 à 4 : 17,50 € (10€ Siège/7,50€ Section) Sympathisants catégories 5 et 6 : 35,00 € (Siège 20€/Section 15€) Cette résolution entrera en vigueur au 1er janvier 2023.	297	134
Résolution N°7	Résolution N° 7 - Approbation du prix de l'abonnement à la Revue <i>Le Mérite</i> L'assemblée générale ordinaire 2022 fixe le montant de l'abonnement annuel à 16 € pour 2023.	270	144
Résolution N°8	Résolution N° 8 - Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes L'assemblée générale ordinaire 2022 décide de renouveler, pour six exercices, le mandat du cabinet SINERGIS 3 rue de Logelbach 75017 Paris. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale 2029 statuant sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2028.	405	23

■ Revalorisation des cotisations en 2023

En raison des difficultés financières de l'ANMONM, notamment au niveau du Siège, l'Assemblée générale du 24 juin 2022 a décidé de porter à **35 € la cotisation nationale à compter du 1er janvier 2023**. Notre Comité de section ayant maintenu à 3 € la contribution locale, le **montant qui vous sera réclamé pour 2023 sera de 38 €**, soit après application de la réduction d'impôt qui y est attachée un **coût réel de 12,66 €**. Par ailleurs la même assemblée a décidé de porter de 10 à 16 € le prix de l'abonnement annuel à la revue *Le Mérite* à partir de 2023. Rappelons que celui-ci n'avait pas augmenté depuis 14 ans malgré l'évolution des coûts. L'appel à cotisation se fera comme tous les ans en fin d'année.

Les Assises de la citoyenneté et de la solidarité 20 octobre 2022

Le 20 octobre 2022 les Assises ont été ouvertes par le Président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine Jean-Luc Chenut, en présence du Président de l'ANMONM **Patrick Sandevour**. Cet événement programmé en fin 2021 s'inscrivait dans le cadre des 50 ans en 2022 de la création de notre association.

Le contexte sanitaire n'avait pas permis l'organisation de ces Assises en février, 2022. Aussi, à la nouvelle invitation Jean-Luc Chenut, elles se sont tenues en octobre 2022. Il s'est agi de restituer les travaux de 4 ateliers (**solidarité, jeunesse, partenariats, laïcité et République**) sous la forme de tables rondes et de nourrir les réflexions avec des représentants de la vie associative, du monde des élus et des décideurs publics ainsi que de l'enseignement et du secteur de l'éducation.

Cette action a regroupé **près de 100 participants le matin et 115 l'après-midi** dont pour **deux tiers nos compagnons**. Elle a nécessité un gros travail de plusieurs mois de membres de notre comité directeur, de coordination, de communication et particulièrement des rapporteurs / animateurs d'atelier, qu'ils en soient tous vivement remerciés.



L'animation de la journée a été assurée par notre Président **Me Michel Poignard**, 27 intervenants se sont succédés sur la journée qui fut une réussite. Ces Assises de la Citoyenneté & de la Solidarité ont permis d'échanger entre différents partenaires du corps social avec comme fil rouge, **la FINALITE** : témoigner /contribuer à nourrir les réflexions être une force de propositions / s'impliquer dans un chantier qui vient conforter le sens donné à un Engagement concret dans la Cité.

Jean-Luc Chenut dans son accueil a indiqué que, selon lui, le **travail sur les valeurs de la République nécessitait le respect et une reconstruction de la relation avec le citoyen**; celle-ci doit être réinventée. L'éducation des jeunes à la citoyen être renforcée et les lieux de débat public doivent être élargis et ouverts le plus possible.

La présence en «tribune d'honneur» de nos 7 Présidents des Sections du Grand Ouest est venue conforter notre alliance conviviale et féconde. Ces Assises attestent de nos légitimes investissements dans la Cité sur des questions majeures «**La République en actes**» comme l'ancrage de l'ONM dans le paysage institutionnel, **essai transformé**.

Le **Ruban bleu n°41** reprendra les synthèses des rapporteurs des tables rondes tenues en présence de grands témoins dont il ne peut hélas reprendre les nombreux témoignages et échanges très riches (peut-être dans un numéro spécial...?).



Michel Poignard — Table ronde n°1



Joëlle Le Gall — Table ronde n°2



Françoise Soulimant — Table ronde n°3



Sylvain Monier et Edouard Maret — Table ronde n°4





La mise en œuvre de la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité a reposé sur un partenariat ouvert à toutes les organisations qui souhaitaient s'y joindre. Il est aujourd'hui composé de l'ensemble des associations de maires, de la plupart des fédérations associatives de la solidarité, de l'éducation et du vivre ensemble, de fondations et d'entreprises. Chacun contribue à la hauteur de ses possibilités, apporte des ressources, propose des actions, et surtout mobilise son territoire ou son réseau pour favoriser l'implication du plus grand nombre de citoyens.

AGISSONS TOUS ENSEMBLE

La consolidation des liens entre générations, entre cultures et entre habitants n'a jamais été aussi décisive qu'aujourd'hui. En effet, avec les crises sanitaire, environnementale et sociale, les tensions dans le monde risquent d'accroître les phénomènes de défiance et de repli sur soi. Conscients de cette réalité, les associations de maires et les grandes fédérations associatives du monde de la solidarité, de l'éducation, de la culture, du vivre-ensemble... ont appelé tous nos concitoyens, toutes les forces vives de la société, à participer le 15 octobre 2022 à une Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité (JNCF), avec l'ambition de faire de cette journée le point de départ d'un mouvement durable de consolidation des liens sociaux et des repères collectifs.

Cette journée était l'occasion de valoriser les actions déjà menées tout au long de l'année dans chaque territoire et les personnes qui y contribuent. Elle offrait surtout la possibilité d'inventer et de mettre en place de nouvelles initiatives, comme celles proposées sur le site dédié à cette journée (jncf.fr). Il existe déjà en France de nombreuses démarches utiles sur les thèmes de la citoyenneté et de la fraternité. La JNCF, c'est une occasion privilégiée pour mettre ces forces en commun. C'est le temps du rendez-vous de tous nos concitoyens pour que l'engagement de chacun contribue durablement à consolider le vivre ensemble face à l'adversité.

Ci-contre une liste non exhaustive d'initiatives qui pouvaient être prises pour la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. Bien évidemment, les communes et associations pouvaient organiser et soutenir toute autre action axée sur la mobilisation du plus grand nombre. Ces propositions ont été classées par objectifs : promouvoir et expliciter les concepts de citoyenneté et de fraternité ; favoriser concrètement l'engagement citoyen ; développer le lien social.



DES INITIATIVES PRISES

PROMOUVOIR ET EXPLICITER LES CONCEPTS DE CITOYENNETÉ ET DE FRATERNITÉ

- ◆ Consultation : c'est quoi être citoyen
- ◆ Valorisation d'actions déjà engagées dans la ville
- ◆ Organisation d'expositions
- ◆ Organisation de débats et/ou conférences
- ◆ Définition d'un parcours citoyen
- ◆ Lancement de concours de dessins ou d'affiches
- ◆ Lancement de concours de clips sur l'environnement et /ou la fraternité

FAVORISER CONCRÈTEMENT L'ENGAGEMENT CITOYEN

- ◆ Organisation d'une journée citoyenne
- ◆ Mise en valeur des forums de l'engagement citoyen associatif
- ◆ Valorisation du bénévolat dans les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires
- ◆ Développement d'actions autour de l'environnement
- ◆ Création de boîte à idées dans tous les quartiers
- ◆ Création d'un vivier de compétences existant dans la commune
- ◆ Reconnaissance et valorisation des habitants engagés
- ◆ Mobilisation des aînés en faveur de la jeunesse
- ◆ Organisation de vide-jouets

DEVELOPPER LE LIEN SOCIAL

- ◆ Organisation de repas de quartier
- ◆ Participation active des commerces et artisans locaux
- ◆ Organisation d'activités culturelles et sportives
- ◆ Mobilisation des acteurs de l'éducation populaire
- ◆ Expérimentation de jardins partagés

Sources: *Le Journal des acteurs sociaux*
JAS mai 2022
jncf.fr/contact

Actions vers la jeunesse

Prix de l'Éducation à la Citoyenneté Le prix départemental

♦ **Objectifs** : Le prix s'adresse à des élèves d'établissement scolaire public ou sous contrat d'association avec l'Éducation Nationale. Des dossiers de l'Éducation citoyenne participe à la vie de la cité en reconnaissant aux jeunes le rôle important qu'ils peuvent jouer pour la société, dans leur réalité quotidienne, au sein de leur établissement scolaire, de leur ville, village, quartier : réussir à faire évoluer la société dans un comportement citoyen. Le prix de l'Éducation citoyenne récompense une action qui s'est construite sur la durée. Il ne s'agit donc pas d'un acte ponctuel.

♦ **Conditions d'éligibilité** : peuvent être présentés pour un jeune ou un groupe de jeunes remarquables pour leur comportement positif répondant aux critères du prix considéré. En ce cas, une convention de partenariat entre la structure d'encadrement concernée (par exemple UDSP, MJC, CMJ, association sportive,) et l'ANMONM doit exister. Le cas isolé sans encadrement officiel de formation, devrait se faire rare. Un contact direct avec l'ANMONM et la commission Éducation citoyenne permettra d'étudier le dossier et de faire les observations adéquates.

Le prix national

Modalités d'attribution Les dossiers des lauréats des premiers prix départementaux proposés par les sections, doivent être impérativement réceptionnés par le siège, à la date définie par la Commission chaque année. La commission nationale de l'Éducation citoyenne se réunit : pour étudier les documents reçus, pour proposer au conseil national ses choix et recommandations pour validation. Après consultation du conseil national, ce sont le président national et le président de la commission qui informent le ou les lauréats et les sections concernées. Les candidats qui n'ont pas été retenus, pourront être cités dans la revue **Le Mérite**, dans le cadre de la commission nationale de l'Éducation citoyenne.

Courrier Du 7 juillet 2022 de notre président national **Patrick SANDEVOIR** à Madame Sarah EL HAIRY

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et du Ministre de l'Éducation Nationale chargée de la Jeunesse et du Service National Universel

« Madame la Ministre,

Notre Association nationale se réjouit de votre retour au Gouvernement et tient à vous adresser ses plus vives félicitations ainsi que ses vœux de plein succès pour la mission que le Chef de l'Etat vous a assignée. Forte de près de 30 000 membres répartis dans 140 Sections dont 96 en métropole, 6 ultramarines et 38 à l'étranger, l'ANMONM a comme priorité les actions en direction de la jeunesse. Le thème retenu pour notre Congrès de Nancy du cinquantenaire de juin dernier, l'atteste : « 1972-2022, l'ANMONM, source de valeurs pour les jeunes ».

Avec mon prédécesseur Michel Lebon et de notre chargé de mission national, Maître Michel Poignard, nous avons entendu nous impliquer fortement dans le chantier du SNU en signant avec vous, le 4 juin 2021, à la Première Questure de l'Assemblée Nationale, une convention exploratoire. Tout comme vous, nous estimons que ce chantier citoyen et républicain porteur se trouve apte à répondre à la double exigence de la promotion des valeurs de la République et du sens de l'engagement comme du vouloir vivre ensemble qu'il s'agit de faciliter à impulser dans la Cité au bénéfice de notre jeunesse.

Soyez assurée de l'entier concours tant de nos instances nationales que de notre riche maillage territorial dans chacun des Départements. Je suis à votre disposition pour vous rencontrer afin de définir sous votre autorité les modalités d'un partenariat renforcé déployé pour concrétiser, à travers le Service National Universel, l'ambition de « la République en actes ». Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération et de mes meilleurs sentiments. »



Dossier à suivre pour lequel les membres de l'ONM peuvent significativement apporter pour la République comme pour nos jeunes.

Ce chantier : un sens supplémentaire donné à notre engagement.

Nos Sections de l'Ouest comme celle d'Ille et Vilaine entendent s'y impliquer dans le prolongement de la convention signée le 4 juin 2021 avec Sarah El Hairy et des expérimentations de 2021 dans 9 Sections de l'ANMONM.

Opération porteuse et perfectible...

Notre apport attendu...

Merci d'y croire.

Me Michel Poignard, administrateur national chargé de mission national dossier SNU de l'ANMONM

SNU - Rencontre avec Adrien Baron, Conseiller, aux affaires réservées et en charge du lien avec les armées, de la **Secrétaire d'Etat - Jeudi 29 septembre 2022**. *Patrick Sandevoir*, Président national de l'ANMONM a **rappelé** l'esprit de la convention signée en 2021, **souligné** le potentiel de mobilisation pour l'accompagnement du dispositif, **évoqué** les enseignements des expérimentations au sein de nos Sections, **suggéré** une nouvelle convention partenariale.

A noter: La déclaration du Ministre des Armées, Sébastien Lecornu, **vendredi 23 septembre**, à Caen, lors du Forum Normandie pour la Paix :

« Il faut réfléchir à une dimension nouvelle du Service National Universel : comment prendre une classe d'âge et la préparer à de nouveaux risques qui se combinent : pandémie, attentat terroriste et guerre aux portes de l'Europe ».

■ Section du Finistère,

A Saint Jean du Doigt, AG samedi 24 septembre : La section était représentée par **Michel Poignard** et **Dominique Luzurier**. Outre les aspects statutaires, tenue d'une conférence par Monsieur François Fouré, Capitaine de Vaisseau (H), Délégué Général du Souvenir Français pour le Finistère, sur "l'Engagement"- remise du **Prix du Civisme** à 3 jeunes adolescents, qui par leur action, ont permis de sauver une octogénaire qui gisait sur le sol de sa maison depuis 5 jours. remise des **Prix « des Sportifs » de l'année 2022**.



Lire ci-contre le témoignage de Dominique Luzurier (SGA)



■ Section d'Ille et Vilaine

Dans le cadre du volet n°3 du projet **Visa pour l'Égalité et la Laïcité**, ainsi que des Journées Rennaises de la laïcité, **La Balade des Livres** a organisé trois rencontres citoyenne en présence de :

Aurélien RISSEL jeudi 13 octobre au Triangle « *Comment vivre aujourd'hui la laïcité au quotidien ? Du domicile au cadre professionnel, en passant par l'espace public. comprendre la laïcité au jour le jour* »

Fatima ORSATELLI vendredi 2 décembre à Jeu de Paume, 18h à 20h- "*Comment comprendre la laïcité dans des contextes de diversités, au plus près des réalités d'aujourd'hui ?*"

Notre Compagnon Françoise SOULIMANT jeudi 8 décembre au Centre social Ty Blossne, 18h à 20h « *L'histoire des Filles dans l'école de la République : une émancipation affirmée, une égalité à construire...* » ;

A découvrir l'exposition en volume « **Raconte-moi l'Égalité et la Laïcité** » du 29 novembre au 14 décembre à Carrefour 18- Rennes

Témoignage

Cette année, l'assemblée générale (AG), **foraine**, de l'ANMONM 29. Invitée à y participer, notre section d'Ille et Vilaine n'a pas hésité à filer les pas de Tanguy-Prigent. La présence de Maël de CALAN, président du conseil départemental du Finistère, de Joëlle HUON, conseillère départementale du canton de Plouigneau, et de Monique NEDELEC, 1ère adjointe de Saint-Jean-du-Doigt, témoignent de l'importance donnée par les élus à l'ancrage territorial et aux actions de notre association.

On pardonnera au rédacteur de ne pas revenir sur le déroulement statutaire de cette AG tant le rapport moral du président, **Dominique Pette**, les rapports d'activités et financier ont pointé des obstacles et une espérance si semblable aux nôtres.

Mais nul ne saurait taire les noms des personnes courageuses primées pour leur mérite sportif et leur civisme. Il faut entendre, en effet, **Bertrand DELHOM**, équipier du voilier *Le Neptune* engagé dans l'Océan Globe Race, décrire l'aventure « Gagner avec Parkinson ». Il faut, de même, constater la force morale de **Jason GRANDRY**, multi médaillé en judo, non-voyant, qui enseigne sa discipline à des jeunes et à des adultes aveugles ou malvoyants. Enfin, il faudrait chaque jour se souvenir de la pugnacité de ces 3 **collégiens**, hauts comme 3 pommes, dont la vigilance a permis le sauvetage d'une personne âgée victime d'une chute, qui appelait au secours depuis 5 jours.

Cette force de vivre -de vivre ensemble- nous a été ainsi démontrée à St Jean-du-Doigt par nos compagnons du Finistère. D'autres intervenants ne l'avaient pas moins affirmé auparavant, dont Michel Poignard, au titre de délégué national de l'ANMONM : **être acteur au cœur de la Nation est une priorité, tant qu'on le peut.**

Dominique Luzurier



Flash Info inter-Sections Grand Ouest:

■ Réunion intersections Grand Ouest St Briec le 3 octobre 2022.

Y participaient près de 30 membres des sections *Cotes d'Armor* : 9 - *Finistère* : 2 - *Ille et Vilaine* : 4 - *Loire Atlantique* : 7 - *Maine et Loire* : 4 - *Mayenne* : 1 - *Morbihan* : 3. Notre délégation d'Ille et Vilaine était composée de : **Michel Poignard**, **Patrick Lefebvre-Dupuy**, **Marie-Françoise Bocquet**, **Dominique Luzurier**.

A l'évidence, ces dynamiques inter-sections sont à encourager - occasions privilégiées de rencontres, de confrontations d'expériences, de bourses à idées et de convivialité. De même doit être incitée la mise en place au sein de chaque Comité de Section d'un Délégué à l'Interdépartementalité assurant, de concert avec le Président, le lien et le suivi des questions communes.

Dominique Luzurier, secrétaire général adjoint, Chargé des relations inter-ordres et l'interdépartementalité a bien voulu apporter ci-après son témoignage.

« Depuis plus de dix ans, les comités directeurs des sections de l'ANMONM des 7 départements du Grand Ouest se réunissent annuellement dans le but de capitaliser leur expérience. C'était, pour cette année 2022, au tour de la section des Côtes d'Armor d'organiser cette rencontre. Son président, **Philippe Delaporte** avait obtenu du président du Conseil départemental, M. Christian COAIL, de pouvoir nous réunir à l'hôtel du département.

Ces rencontres fonctionnent comme un outil de bilan, d'élaboration de nos orientations voire des compétences à acquérir ou d'écueils à éviter, sachant les solutions et les obstacles identifiés ailleurs. C'est donc un réel outil de dynamisation et de rayonnement de nos sections, comme le relevait M. le président COAIL qui a ouvert notre séance de travail.

Parmi les expériences vécues au sein des sections, on notera :

- ◆ Pour le Finistère : le prix du mérite sportif ;
- ◆ Pour la Loire Atlantique : la journée des médaillés ;
- ◆ Pour le Maine et Loire : la mise en place d'une conduite opérationnelle structurée de la section
- ◆ Pour la Mayenne : les interview radiodiffusées de compagnons ;
- ◆ Pour le Morbihan : la création d'un comité d'honneur des partenaires ;
- ◆ Pour l'Ille et Vilaine : les assises de la citoyenneté et de la solidarité.

Ces journées se déclinent selon un schéma bien maîtrisé aujourd'hui. Une matinée de réflexion et d'échanges qui se prolonge durant la pause méridienne autour du repas, toujours convivial. Elles s'achèvent, l'après-midi, par un volet culturel, une visite en général.



Ces échanges sont fructueux, au bénéfice des sections tout d'abord, également pour les participants, eux-mêmes. Notre section comptait 4 participants. Pour ma part, j'ai pu rencontrer d'autres référents du Service national universel auquel j'ai choisi de contribuer.

A bien y regarder, les ressources sont immenses. Pourquoi n'y participeriez-vous pas l'an prochain ? D'autant plus qu'elles seront organisées au plus proche de New-York ! Soit dit, dans le Finistère !

Enfin, je n'omettrai pas de vous révéler le trésor que nos amis costarmoricains nous ont fait découvrir : la chapelle de l'ancien Grand séminaire du diocèse de Saint-Briec et Tréguier, devenu aujourd'hui Maison Saint-Yves. Construction emblématique du mouvement Art-déco **Ar Seiz Breur** (les 7 Frères) dont la devise⁽¹⁾ pourraient être celle de nos 7 sections. »



« Netra na den ne vir ouzimp kerzout war-du ar pal Avel a-dreñv, avel a-benn, Seiz Breur, war-eeun ! »

« Rien ni personne ne nous empêcheront de marcher vers le but, Vent arrière, vent debout, Seiz Breur, tout droit ! »

⁽¹⁾ L'art n'a pas de frontière



@ONM22

Implication de nos compagnons

■ « Un défi pour ma Cité » - Juste retour sur une expérimentation porteuse réussie.

Les deux professeurs du lycée Bréquigny, Frédéric Martos et Stéphane Duscher, ont souhaité que l'ONM puisse les accompagner à nouveau avec une nouvelle classe de seconde - cette fois-ci une seconde "classique" - sur la **thématique de l'engagement**, avec la même idée de production par les élèves de capsules audio.

Ils ont beaucoup apprécié les rencontres avec différents acteurs et ont interrogé **Sylvain Monier** initiateur de cette action sur notre capacité à poursuivre et faciliter de nouvelles rencontres autour de la thématique de l'engagement.

La section a répondu favorablement à leur demande, nous pourrons participer à l'écriture du déroulé pédagogique qui sera proposé durant l'année scolaire. Le délégué académique en charge des démarches innovantes a été saisi, afin de savoir s'il accepterait également **d'accompagner ce nouveau projet**.

In fine nous restons dans "un défi pour ma cité", avec une vision partagée des enjeux de société et notamment le "vivre ensemble". Nous devons à notre sens, d'abord s'assurer



d'une prise de conscience des élèves sur l'utilité à s'engager, de l'intérêt à développer de la générosité, de l'altruisme. Des échanges ont eu lieu avec eux pour avoir d'avantage de précisions sur leurs intentions.

Rappelons que les animateurs de cette opération sont nos Compagnons : **Sylvain Monier, Edouard Maret, Dominique Luzurier, Eric Delpérier, Joëlle Le Gall et Michel Poignard**.

Focus sur un des nôtres...

Valérie Cottereau : l'engagement dans l'innovation et le jeu collectif.

Chevalier de notre Ordre depuis mai 2019, Valérie Cottereau a été élue membre du Comité Directeur de la Section de l'ONM d'Ille-et-Vilaine. Retour sur le parcours de cette active femme d'entreprise née en 1972.

Architecte de formation diplômée de l'École supérieure d'architecture de Bretagne, Valérie fonde, en 1998, la Société ARTEFACTO, basée à Betton, avec une rapide ouverture sur l'international par l'ouverture d'un bureau à New-York. Dotée d'une équipe de plus de 40 collaborateurs, cette entité orientée sur l'innovation est spécialisée dans la conception-production d'outils de communication 3D ainsi que dans la création d'images virtuelles pour les secteurs du bâtiment et de la construction. A son actif notamment : la modélisation en 3D et en réalité augmentée des lignes de métro rennaises en 1998 et en 2018 comme la commercialisation d'un logiciel (URBASEE) permettant de visualiser en réalité augmentée à l'échelle 1. Lauréate de l'Oscar d'Ille-et-Vilaine, catégorie innovation, en 2013, Valérie Cottereau n'est pas seulement une dynamique chef d'entreprise, elle se singularise par ses forts engagements dans le collectif : élue à la CCI, au Medef 35, au Directoire de la Sup de Co de Rennes, à l'association « Dirigeants responsables de l'Ouest-Rennes Bretagne », marraine de l'opération « Yao Bretagne » ou comme membre du Conseil de surveillance d'Ouest-France.

Une femme résolument engagée au service du développement économique breton, attachée à un ancrage sur les pôles d'excellence porteurs et nourrissant le culte, comme notre Compagnon **Eric Challan Belval**, Président de la Feuille d'Erable et du Medef d'Ille-et-Vilaine, de « l'entreprise citoyenne ». Bienvenue dans nos rangs.

■ Lu dans la presse

Dinard. La citoyenneté n'attend pas le nombre des années

« On se bouge sur la Côte. Hortense Benoist, 16 ans, multiplie les engagements citoyens. Hortense Benoist fait partie du conseil municipal des jeunes de Dinard. Mais c'est loin d'être le seul engagement de cette lycéenne par ailleurs très investie dans le devoir de mémoire. Devoir de mémoire, sentiment europhile, aspiration au bénévolat : elle décrit les convictions qui l'animent.

« **J'aime essayer de changer les choses** »

Hortense Benoist plante le décor. Elle a des projets plein la tête. Avec sa casquette d'éco-déléguée, c'est un récupérateur d'eau de pluie que la Dinardaise souhaite faire installer dans son lycée malouin. Avec celle du conseil municipal des **jeunes de Dinard**, elle est toute tournée vers une visite du Parlement européen que Nolwenn Guillou, première adjointe, leur a annoncée pour le printemps 2023». @ Ouest France



Pour en savoir plus: <https://www.ouest-france.fr/bretagne/dinard-35800/dinard-la-citoyennete-n-attend-pas-le-nombre-des-annees-756c1f00-4926-11ed-8081->



Valérie Cottereau

Représentations des comités sur le terrain :

■ Comité du Pays de Rennes

80^{ème} anniversaire de la Rafle du Vel' Hiv' (1942-2022)

Emouvante cérémonie tenue, à Rennes, le 17 juillet, devant le Monument des Martyrs de la Résistance et de la Déportation, à l'occasion de la **Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France**. 80 ans après la rafle de 13152 juifs, Philippe Strol, Président depuis 2020 de l'Association culturelle et culturelle israélite de Rennes (ACCIR) a rappelé l'esprit de veille devant nous guider : « *l'inhumanité se combat avec les armes de l'humanité* ».

Notre Section était représentée à ce temps fort mémoriel.

Ludovic GUILLAUME, Secrétaire Général de la Préfecture et **Sous-Préfet** de l'Arrondissement de Rennes depuis septembre 2019, **Chevalier de l'ONM**, est promu Secrétaire Général de la Préfecture du Val de Marne.

Il a rejoint Créteil. Nous avons lié de bons contacts; il représentait notamment le Préfet de région lors de notre AG de l'an dernier au SPACE. Notre Président a participé à son pot de départ.



Notre Président **Michel Poignard** a été décoré de l'insigne d'**Officier de l'ONM** le 28 octobre 2022 par le Préfet de Région **Emmanuel Berthier** à la Préfecture de Région Martenot, en présence de **Michel Lebon**, ancien président de l'ANMONM. La rédaction ne peut que partager que l'un des nombreux témoignages reçus :



« *Cette décoration honore tout ce que fut l'engagement constant de ses sens, esprit et performances à "mouiller le maillot" pour l'ONM 35 et National ainsi que son brillant parcours de bâtisseur mais aussi son sens du bien commun. Sa conduite d'actions dans la Cité sur des questions sociétales majeures de citoyenneté et de valeurs républicaines a été ainsi saluée (SMLH35)* ».



« *Chers Amis du Comité Directeur de l'ONM 35, un immense merci pour votre délicate présence, hier soir, pour cette remise des insignes d'Officier, à Rennes. C'est notre belle communauté qui a été honorée. Ravi de ce cheminement toujours fécond à vos côtés. Avec toute ma reconnaissance. Michel Lebon était très heureux également de vous retrouver à la résidence préfectorale, dans ce magnifique salon Anne de Bretagne. Les presque 120 personnes ont toutes souligné que l'ONM avait légitimement sa place dans le paysage citoyen et républicain par ses actions comme par l'esprit l'animant dans la Cité. On s'en réjouit* ». **M.P**

Représentations des comités sur le terrain :

■ Comité du Pays de Saint-Malo

■ 78ème anniversaire de la libération de Saint-Malo 17 août 2022

Le mercredi 17 août, le maire Gilles Lurton accueillait à Saint-Malo Mme Caroline Cayeux, Ministre Déléguée chargée des Collectivités Territoriales. « Ce jour marque un événement historique pour la ville de Saint-Malo, nous célébrons le 78e anniversaire de sa Libération. Une cérémonie commémorative nécessaire pour notre **devoir de mémoire** ». Elle s'est déroulée aux côtés de M. Jean-Luc Bourgeaux, Député d'Ille-et-Vilaine, de Mme Françoise Gatel et Mme Sylvie Robert, Sénatrices d'Ille-et-Vilaine, ainsi que Mme Élisabeth Webster, Consule des États-Unis pour le Grand Ouest, Mme Véronique Rondel, Consule Honoraire du Royaume Uni et M. Stéphane Perrin, Vice-président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Suite à la cérémonie, Mme la Ministre a inauguré le **poste directeur de tir de la cité d'Alet** rénové grâce à la Fondation du patrimoine. **Un véritable témoin de notre histoire** désormais restauré. #missionpatrimoine.

■ SAINT-MALO ET LA LÉGION D'HONNEUR

Le 10 septembre, inauguration de l'exposition sur les 100 ans de la création de la SMLH à Saint-Malo à la grande Passerelle. Dans le 4ème lieu est présentée une exposition de 15 portraits d'hommes et de femmes ayant marqué la Cité corsaire.

Organisée par le Comité de la SMLH de Saint-Malo, avec le soutien de la Ville de Saint-Malo, l'exposition présentait : *Historique de l'Ordre, de sa création à nos jours - La Légion d'honneur de la Ville de Saint-Malo - Portraits de Malouins membres de l'Ordre - Historique de l'Ordre, de sa création à nos jours.*



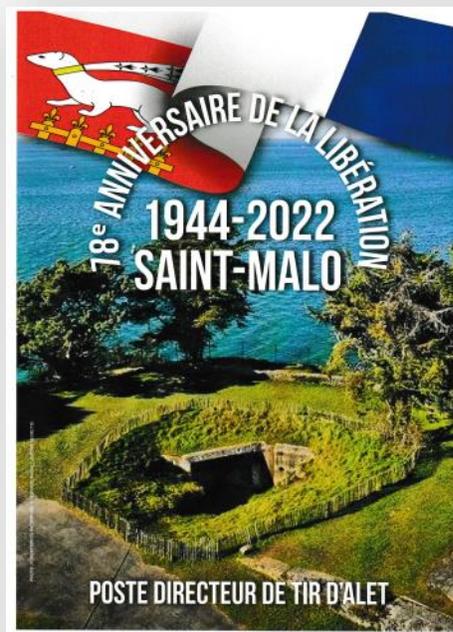
En présence du Maire de Saint-Malo et des conseillers qui ont apporté leur aide au montage de l'exposition, le Général de corps d'armée (2s)



Jacques Lechevallier, Président du Comité Malouin de la SMLH 35 et membre de notre section, a salué la présence de l'ONM 35 représentée par son Président **Michel Poignard**, son Vice-président **Patrick Lefebvre-Dupuy**, chargé du Comité du Pays de Saint-Malo, et de **Roland Offerlé**, ancien premier Vice-président,

membre d'honneur de l'ONM35 et d'autres compagnons.

■ La sauvegarde et la valorisation du patrimoine de Saint-Malo



La restauration du poste directeur de tir, pièce maîtresse de la défense de ces fortifications, s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine engagée depuis 1994, année de l'ouverture au public du Mémorial 39-45. Implanté dans le bloc de la défense anti-aérienne, ce mémorial explique, à travers une exposition permanente et des visites commentées, le destin de la région malouine durant la seconde Guerre mondiale. Depuis 2018, une nouvelle visite en extérieur présente l'histoire militaire du fort du XVIIIe siècle jusqu'à l'Occupation. L'objectif était de pouvoir la terminer par la découverte du poste directeur de tir.

Cité corsaire sertie de remparts, Saint-Malo conjugue les atouts du bord de mer à la richesse de son patrimoine exceptionnel. Labellisée Ville Historique de Bretagne, elle a intégré le programme «Action Cœur de Ville» avec l'objectif de redynamiser son centre toute l'année et de candidater au label national Ville d'Art et d'Histoire.

Montant des travaux : 422 380 €

Aides Mission Patrimoine : 260 000 €

Financement participatif et Ville de Saint-Malo : 162 380 €

Pour en savoir plus :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/poste-directeur-de-tir-de-la-cite-dalet-a-saint-malo>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/saint-malo/le-poste-directeur-de-tir-de-la-cite-d-alet-bunker-et-pièce-maîtresse-du-mur-de-l-atlantique-a-saint-malo-ouvert-au-public-2597688.html>

Représentations des comités sur le terrain :

■ Comité du Pays de Saint-Malo

● Conférence « curieux des sciences »

Le 12 octobre 2022, notre Compagnon **Michel Cabaret**, membre du Comité directeur, chargé de la sensibilisation citoyenne aux sciences, à l'innovation et aux enjeux environnementaux a animé, avec Maëtte Chantrel, une rencontre « spéciale famille ». Organisée dans le cadre de la Fête de la science et des jeudis de l'Espace des sciences au théâtre de l'Hermine à Saint-Malo, a réuni plusieurs centaines de jeunes écoliers, enseignants et parents. Un public essentiellement de classes primaires très intéressé qui a posé des questions pertinentes, voire difficiles sur certains sujets, et qui a reçu des réponses simples comme sait le faire notre ami Michel.

Le Président du Comité du Pays de Saint-Malo a eu l'occasion de relater brièvement les actions menées par la Section ONM35 autour de ses valeurs :

« l'honneur (témoigner son engagement dans la cité), la mémoire (commémorer pour rendre hommages et se souvenir) et la solidarité (présence auprès de nos compagnons et actions intergénérationnelles notamment envers la jeunesse).

Parmi ses actions engagées ont été évoquées nos Assises de la citoyenneté et de la solidarité, les actions concrètes pour le jeunesse sur les thèmes de : Quelles valeurs véhiculer ? quid de la promotion du vivre ensemble ? Trois actions, illustrations d'expériences très différentes dans leurs formats, dans les moyens consacrés (dimension nationale, territoriale ou locale) ; L'opération "un défi pour ma Cité" - Le SNU - Le journal des lycéens avec le concours d'Ouest France.

Réussir la promotion du vivre ensemble, peut-être est-ce tout simplement faire le pari de parvenir à démultiplier les rencontres comme celles-ci, les interactions sociales

(comme le dit notre Compagnon **Sylvain Monier**). Ces rencontres sur la science illustrent et témoignent de son engagement pour le progrès. Le sens de notre engagement est aussi de soutenir les actions des jeunes pour protéger la planète. Ce sont les valeurs de l'ONM et ce pourquoi nous sommes reconnus.

En 2023 avec Michel, notre section portera un projet "Citoyen de la planète" avec des rencontres locales de ce type afin d'impliquer les jeunes et adolescents. Nous espérons éveiller ainsi leur intérêt». Elles pourront être organisées par Michel Cabaret pour nos autres Comités locaux.

Nos compagnons du Comité de Saint-Malo y ont été conviés ; occasion de retrouver notamment nos compagnons **Claude Renoult** et **Sylvain Monier**. Un grand merci à **Michel Cabaret** de nous savoir donné l'occasion d'intervenir et de valoriser l'ONM.

● **Cérémonie du 14 juillet à Saint-Malo**, en présence de la Sénatrice Françoise Gatel, le Député d'Ille et Vilaine Jean-Luc Bourgeaux, Gilles Lurton Maire de Saint-Malo, **François Brugnot**, sous-préfet d'Ille et Vilaine. Notre section était représentée par **Patrick Lefebvre-Dupuy** et **Jean Leblain**. Occasion de revoir des Compagnons : **Roland Offerlé**, **Philippe Cerighelli**, **Johann Leconte**, **Christian Rivoal** et **Jacques le Chevalier (SMLH 35)**.

● **Cérémonie du souvenir le 10 septembre 2022** à Saint-Malo à l'Enclos de la Résistance en hommage aux victimes du Camp de Concentration de Neungamme et de ses Kommandos. Présence de **Patrick Lefebvre-Dupuy** et **Jean Leblain** avec notre drapeau.



Théâtre de l'Hermine Saint-Malo



Esplanade du souvenir- Saint-Malo



17 août 2022 à la Cité d'Alet Saint-Malo



Enclos de la Résistance- Saint-Malo

Nos Compagnons s'engagent...

■ **Christian Rivoal** - Chevalier de 3 Ordres nationaux : LH, **ONM** et OMA, ancien expert dommages aux cultures et hors sol, ex- conseiller prud'homal et conciliateur de justice, actuellement parrain pour la fondation LH " *un avenir ensemble*", notre Compagnon de Saint Méloir-des-Ondes est **délégué interrégional Bretagne/Normandie de l'AFCDAM** (Association Franco Comorienne pour le Développement et l'Amitié de Mohéli).



Source :wikipedia

A la croisée de l'Orient et de l'Afrique, cette île autonome et lointaine à 8000 km de Paris, la plus petite de l'archipel des Comores, terre d'excellence des tortues et de fonds marins d'exception, fait l'objet d'un programme humanitaire et de solidarité par le canal d'une ONG reconnue d'intérêt général depuis 2016. L'AFCDAM se signale, en effet, après avoir lancé un programme global de développement à la fois éducatif, sanitaire, culturel et économique notamment en nouant plusieurs partenariats.



contac@afcdam.org
tel: 06 81 30 73 46
et www.afcdam.org

■ Historienne de l'art, spécialiste du patrimoine, ancienne Directrice de l'Office de Tourisme de Rennes, **Dominique Irvoas-Dantec**, Chevalier de la Légion d'Honneur et des Arts et Lettres, **membre associé de notre Section**, vient de publier un magnifique ouvrage sous la forme de 19 circuits inédits de découverte de l'âme et du riche patrimoine naturel comme architectural de la Bretagne.



C'est d'un travail de deux ans avec le photographe Bruno Colliot.

Publié aux Editions Ovest-France
En savoir plus :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/bretagne-dans-un-livre-dix-neuf-circuits-pour-decouvrir-les-curiosites-du-patrimoine-05564af8-43f2-11ed-9f8f-3a4ea2d19641>



■ LU dans la Presse

En Mayenne, une cérémonie pour les récipiendaires de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite

Une cérémonie se tenait à la préfecture de la Mayenne, basée à Laval, mercredi 19 octobre 2022, pour remettre des brevets aux Mayennais nommés et promus dans les ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite.



La préfecture de la Mayenne, basée à Laval, a organisé, mercredi 19 octobre 2022, une cérémonie pour remettre des brevets aux Mayennais nommés et promus dans les ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite.

Une opération que notre Section souhaite voir se réaliser en Ille et Vilaine.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/mayenne/en-mayenne-une-ceremonie-pour-les-recipiendaires-de-la-legion-d-honneur-et-de-l-ordre-du-merite-cae769ea-5055-11ed-a150-b59977897a18>



De nombreux amis et personnalités étaient présents vendredi soir, en préfecture de Bretagne. L'QUEST-FRANCE

■ LU dans la Presse

Notre Compagnon **Anne Marie Quemener** à l'honneur dans **7 jours** n°5142 du 10 septembre 2022.



Ovest France - Ille-et-Vilaine
29/10/2022

Michel Poignard, Officier dans l'Ordre national du Mérite.
« Avocat honoraire, ardent défenseur et transmetteur des valeurs de la République, Michel Poignard a été promu dans le second ordre national... ».

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/ille-et-vilaine/ille-et-vilaine-michel-poignard-officier-dans-l-ordre-national-du-merite-82cc4d86-569c-11ed-844b-6884844cd59f>

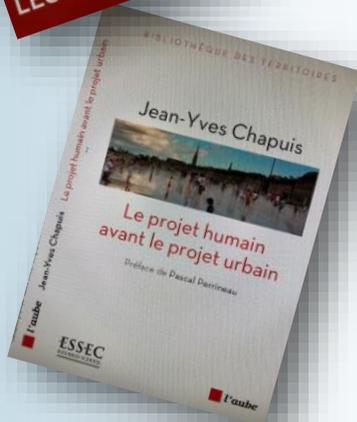
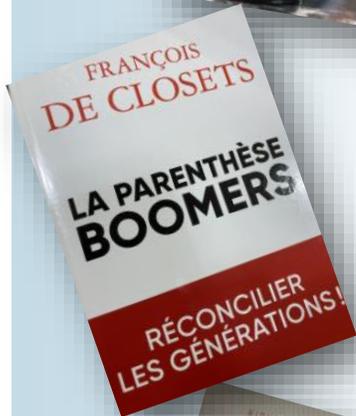
Lectures



Notre Compagnon **Denis Mayer-Boesch** qui nous a récemment rejoint est aussi un auteur.

A découvrir:

Après 30 ans d'une vie dans le commercial national et international, il change de vie en prenant la gérance d'un hôtel pendant plus d'une décennie. Dans cet ouvrage, il nous livre maintes anecdotes vécues, joyeuses, cocasses, surprenantes et même tragiques...



Jean-Yves Chapuis, architecte, témoignait à nos Assises à la table ronde n°1 (p3)

■ Promotion ONM Mai-Juin 2022 :

24 nominations dont **14 civils** (7 Femmes, 7 Hommes) et **10 Militaires** actives

Répartition des grades: **1** Commandeur - **8** Officiers - **15** Chevaliers

Civils

Nom	Prénom	Ville	Grade	Ministère
Bohuon	Bernard	Rennes	Chevalier	Défense
Bili	Anne Briac	Rennes	Chevalier	Premier Ministre
Poulain	Marie-Christine	Rennes	Chevalier	Solidarités
Dabouis	Elise	Rennes	Chevalier	Intérieur
Jablonski	Christine	Chantepie	Chevalier	Culture
Le Daniel	Laurent	Bruz	Chevalier	Premier Ministre
Guerchouche	Hadda	Rennes	Officier	Sports
Brunet Jambu	Laurence	Orgères	Chevalier	Premier Ministre
Lelievre	Maurice	Thorigné Fouillard	Chevalier	Défense
Paillet de Montabert	Géraud	Saint-Malo	Chevalier	Santé
Poignard	Michel	Cesson –Sévigny	Officier	Grande Chancellerie
Pla	Richard	St Grégoire	Chevalier	Intérieur
Delemar	Eric	Vern sur Seiche	Chevalier	Premier Ministre
Martinet	Gwenaelle	Laille	Chevalier	Premier Ministre

Militaires active

Nom	Prénom	Ville	Grade	Ministère
Rollin	Lionel	Rennes	Officier	Défense
Valette	Hugues	Rennes	Officier	Défense
Becouarn	Yann	Rennes	Officier	Défense
Lelievre	Jean-Marc	Chartres	Chevalier	Défense
Saint Geniez	Guy	Pont Péan	Chevalier	Défense
Desnos	Thierry	Bruz	Chevalier	Défense
Bellec	Jean-Michel	Mordelles	Chevalier	Défense
Marmion	Eric	Rennes	Officier	Défense
Lasserre	Thierry	Rennes	Commandeur	Défense
Toubas	Eric	Rennes	Officier	Défense

Si vous connaissez l'un de ces nouveaux compagnons, contactez-les pour leur proposer de nous rejoindre et signalez le nous.



Ils nous ont quittés

Le Docteur **Jean-Pierre Pourcelet**, Officier de l'ONM est décédé le 7 juillet 2022 à Saint-Malo. Il était aussi Chevalier de la Légion d'Honneur. Présence du **Président du Comité du Pays de Saint-Malo** à ses obsèques.

Me René Rimasson, Chevalier de l'ONM, notaire honoraire, conciliateur bénévole de justice, est décédé fin août 2022 à l'âge de 77 ans. Notaire durant plus de 30 ans, à Cesson-Sévigné, il était très investi dans le monde associatif. Nous le voyions régulièrement à nos AG. Présence aux obsèques de **M. Poignard, E. Delpérier et Luis Giron**.

■ Ils ont rejoint notre section depuis le 1er juillet 2022 /

Elodie Hoffmann, Chevalier ONM, proviseure, Comité du Pays de Rennes

Marie-Françoise Courteille, Chevalier ONM, vice-présidente du Conseil départemental 35, Comité du Pays de Rennes

François Guegan, Officier de l'ONM, membre de la section 86 (Haute Vienne), Comité du Pays de Rennes

Laurence Brunet-Jambu, Chevalier ONM, Présidente de l'association Alexis Danan De Bretagne, Comité du Pays de Rennes

Jacques Huchet, Chevalier ONM, Comité du Pays de Saint-Malo

Denis Mayer-Boesch, Chevalier ONM, Comité du Pays de Saint-Malo

■ Remise de décoration

Mme Courteille, 1ère Vice Présidente du Département a reçu les insignes de **Chevalier de notre Ordre** le vendredi 16 septembre à l'Hôtel du Département, à Beauregard.

Remise de l'insigne de **Chevalier de ONM** à **Monsieur Boscher** le 11 octobre à l'EHPAD Clos Saint-Martin. Présence de **Luis Giron** et **Claude Perrier**, Président Fédération UNC 35

Remise de l'insigne d'**Officier de l'ONM** à **Michel Poignard** le 28 octobre 2022 par le Préfet de Région **Emmanuel Berthier** à la Préfecture de Région Martenot, en présence de **Michel Lebon**, ancien président de l'ANMONM. [voir page 10.](#)

■ Mouvements:

2 Nouveaux Officiers Généraux à Rennes :

Après 2 ans passés, à Rennes, les Généraux Richard Casanova (Terre) et Pierre Sauvegrain (Gendarmerie) ont intégrés, avant l'été, la 2^{ème} Section.

Ils sont remplacés par :

. **Le Général de Corps d'Armée Laurent Michon**, à compter du 6 septembre (St Cyr 1985, Ecole de Guerre, troupes de montagne, commandement de la force Barkhane comme dernière fonction occupée) ;

. **Le Général de Corps d'Armée Hubert Bonneau**, à compter du 1^{er} septembre (St Cyr 1986, Ecole de Guerre, Ecole de Melun, Commandement du GIGN en 2014, Directeur depuis 2020 des opérations et de l'emploi à la DG de la Gendarmerie Nationale.)

Relations « inter-ordres ».

Notre président **Me Michel Poignard**, a confié, à **Dominique Luzurier**, au sein de notre section locale, la responsabilité de suivre le développement de nos relations « inter-ordres ».

Dans ce cadre avec la SLMH35 et à la SNEMM35, Il a adressé le 31 août 2022, une proposition concernant une demande de remise sur le prix des **insertions d'avis d'obsèques**, compte tenu du marché potentiel que nos trois sections représentent. Cette proposition avait reçu l'aval du comité directeur de l'ANMONM 35

« **Objet : proposition d'actions communes avec Précom/Ouest-France**

Messieurs les présidents,

En 2021, l'ANMONM 35 a proposé que nos 3 sociétés de décorés dans les Ordres nationaux, puissent mettre en place, localement, une stratégie de collaboration, là où cela est possible. L'attention portée à la mémoire de nos adhérents décédés peut, notamment, se matérialiser par la diffusion d'un avis d'obsèques dans la presse. Cette attention est généralement attendue par la famille du défunt. Cependant, le coût relativement élevé de telles publications risque bien de se révéler budgétairement réducteur. C'est pourquoi, l'ANMONM35 souhaite vous proposer de faire valoir auprès de la société ADDITI Média, groupe Ouest-France, le marché potentiel que nous représentons, marché susceptible de justifier la concession d'une remise conséquente. La SMLH35 a su obtenir un tel soutien.

Nous proposons aujourd'hui de solliciter collectivement ADDITI pour un nouveau soutien dont bénéficieraient les 3 associations.

Si l'intérêt économique de cette demande est bien réel, d'autres gains peuvent également être mis en perspective tels que le renforcement de notre visibilité sur le territoire et la captation de nouveaux adhérents quand nous en manquons tant. Vous serait-il alors possible, dans ce cadre, d'aborder cette proposition lors d'une prochaine réunion de vos instances de direction respectives et de nous faire retour de vos observations ?

L'ANMONM35 vous en serait très reconnaissante. Celle-ci vous remercie de l'attention que vous pourrez porter à cette proposition et vous prie de croire, à son dévouement pour contribuer fermement à assurer la présence et la visibilité de nos 3 ordres au sein de la société. »

La rédaction

Cette rubrique est ouverte pour vous faire partager les échanges ou réflexions reçues à la suite de nos précédentes « Lettre d'information de l'ONM35 » ou événements.



N'hésitez pas à faire part à la rédaction de vos réflexions ou centres d'intérêt, ainsi que d'événements locaux auxquels vous avez participé qui nous aiderons à mieux vous informer sur l'engagement et les actions des membres de la section.



Section d'Ille et Vilaine

Directeur de publication :
Me Michel Poignard

Rédacteur en chef :
Patrick Lefebvre-Dupuy

site internet :
www.anmonm.org/section35

contact :
contact.onm35@gmail.com



Echos du siège : CA national du 15 septembre à l'Hôtel des Invalides : **Michel Poignard** désigné **Vice-Président de la Commission Éthique, contrôle, affaires juridiques, litiges** de l'ANMONM; **Patrick Lefebvre - Dupuy**, VP Section 35, désigné **membre de la Commission nationale Communication** de l'ANMONM .

Message du Président à ONM35

« Ces rencontres inter sections sont toujours riches d'enseignements et favorisent en effet la communication. Il serait intéressant que les actions originales puissent rejoindre la bibliothèque des bonnes pratiques que prépare la CDP. Merci de transmettre mon meilleur souvenir aux présidents de section».

Patrick Sandevor

Echo des Côtes d'Armor

« Un grand bravo et un grand merci pour cette grande opération que l'ANMONM 35 a menée de main de maître. C'était une grande réussite et de l'avis général, les débats étaient passionnants. Si passionnants même qu'on aurait volontiers prolongé les débats mais c'est la loi du genre. Un grand merci au nom des compagnons présents et au mien pour ton accueil toujours aussi chaleureux. C'est une manifestation qui honore notre ordre et dont tout le monde sort en ayant progressé dans sa réflexion ».

Philippe Delaporte

Echo de la Section Loire- Atlantique

« Merci Michel pour cette réunion qui devrait donner un nouveau dynamisme à notre démocratie si chacun donnait une attention à tout ce qui a été dit lors de ses assises . Avec toute notre amitié » .

Yves Aumon

Obsèques : Réglementation gouvernant le droit à draperie tricolore sur un cercueil.

Réponse du siège à **Philippe Delaporte**,
Président de la Section ANMONM des Côtes d'Armor :

« Monsieur le Président, Cher Compagnon, J'ai été ravi de vous retrouver, le 20 octobre, à Rennes, aux Assises de la Citoyenneté. A l'occasion du décès, le 17 octobre, de M. Claude Saunier, ancien Sénateur-Maire de St Brieuc, membre de votre Section, comme de la SMLH22, vous avez interrogé Michel Poignard, Président de notre Commission affaires juridiques, sur la réglementation gouvernant le droit à draperie tricolore sur un cercueil.

Je ne peux que vous confirmer ce que Michel vous a indiqué relativement à cette question qui revient régulièrement.

Les textes (lois comme circulaires ou réponses ministérielles notamment loi n°93-7 du 4 janvier 1993, circulaire n°92-00095C du 25 mars 1992, JO 10 mai 2011, p.4830) ne laissent aucune marge d'interprétation.

Seuls peuvent bénéficier du privilège de voir recueillir leur cercueil d'un drap tricolore les anciens combattants, titulaires de la carte de combattant, de la carte de volontaire de la Résistance ou de titre de reconnaissance de la Nation ainsi que les réfractaires du STO titulaires de la Médaille commémorative 1939-1945 ainsi que les civils, fonctionnaires dont ceux de la police nationale ou des sapeurs-pompiers, tués dans l'accomplissement de leur mission.

Par conséquent, et présentement, le fait d'être décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire ou de l'Ordre National du Mérite ne confère, en tant que tel, aucun droit à ce privilège à usage restreint pour singulariser l'hommage de la Nation.

Sous réserve, d'une part, de l'acceptation des familles et, d'autre part, d'un choix de drap sobre, rien ne semble s'opposer par contre à ce qu'une draperie du bleu de l'ONM brodée soit déposée sur le cercueil pour le temps du recueillement puis de la cérémonie.

Je vous assure, Monsieur le Président, Cher Compagnon, de l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président, »

Patrick SANDEVOIR

Vous souhaitez nous soutenir et nous aider à développer notre communication et nos actions, renouvelez votre cotisation, faites aussi un don à la Section ANM ONM 35.